



## LE STIF LANCE UN IMPORTANT PROGRAMME D'ACQUISITION DE BUS « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Le Conseil du STIF a adopté un plan sans précédent de réduction des polluants émis par les bus et demande à la RATP d'engager à compter de 2014 un programme d'acquisition de bus permettant de **réduire de 50 % les émissions de particules fines du parc de bus en 2 ans** (mi-2016).

A l'horizon 2020-2025 l'objectif est de disposer en Ile-de-France d'un parc de bus tout électrique et de bus GNV Bio Gaz, en cohérence avec les objectifs de réduction de 20% des émissions de gaz à effets de serres inscrit dans le Plan de Déplacement Urbain d'Île-de-France.

### Les principales décisions du Conseil sont :

#### → Accélérer le programme actuel de remplacement des bus

Aujourd'hui environ 10% des véhicules sont renouvelés chaque année. Grâce à un montant d'investissement supplémentaire à hauteur de 100 M€ financés par le STIF, 40 à 50% de bus supplémentaires seront renouvelés entre 2014 et mi-2016 permettant de radier rapidement les véhicules les plus polluants du parc de la RATP. Il a été décidé qu'aucun marché d'acquisition de matériel roulant en motorisation 100% diesel ne pourra désormais être notifié. De plus, les véhicules EURO 3 du parc de la RATP seront tous équipés en filtres à particules d'ici la fin de l'année 2014.

Par ailleurs, le STIF débloque 32,5 M€ de subventions pour permettre aux opérateurs de lignes régulières, essentiellement situés en grande couronne, d'équiper l'ensemble de leurs parcs de bus et cars de filtres à particules. Ce sont ainsi près de 950 véhicules qui seront prochainement équipés. De plus, le STIF prendra en charge les surcoûts pour l'acquisition de bus hybrides sur 24 lignes exploitées en zone dense par des opérateurs privés.

#### → Orienter les acquisitions de bus pour le cœur d'agglomération vers un parc 100 % électrique

La technologie Hybride couplée aux motorisations de dernière génération (Norme EURO 6) apporte un gain de réduction substantielle des émissions de polluant en comparaison avec la majorité des véhicules qui sont aujourd'hui utilisés. Cette technologie permet à terme d'assurer une transition vers un parc 100 % électrique dans le cœur d'agglomération, en passant par l'hybride rechargeable, dès que les propositions industrielles seront disponibles.

Le STIF a demandé à la RATP, en charge des marchés de matériel roulant de procéder à l'acquisition de bus hybrides afin de remplacer les véhicules les plus polluants du parc actuel.

**Les premiers bus hybrides seront livrés en janvier 2014.** A la suite d'un programme d'étude STIF-RATP sur les bus hybrides lancé depuis le mois de juillet 2011, les lignes 21, 91 et 147 vont être exploitées avec des bus hybrides (**48 véhicules**).

## → Optimiser les installations GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) déjà existantes en Île-de-France pour bénéficier des évolutions de cette filière

- L'acquisition de 90 bus standards GNV pour le centre bus de Créteil permet de tirer profit des installations existantes avec des véhicules plus modernes dotés d'une motorisation EURO 6.
- Le STIF demande à la RATP d'effectuer les études pour la création d'un second centre bus au GNV.

Ce renforcement permet à l'Île-de-France de disposer de véhicules gaz si la portion de biogaz injectée dans le réseau venait à augmenter dans les prochaines années.

## → Poursuivre et développer la politique d'expérimentation conduite par le STIF avec les opérateurs sur les modes d'avenir

Expérimentations :

- Projet Ellisup : Expérimentation de bus hybride rechargeable IVECO BUS qui doit être faite sur la ligne 81 (Porte de Saint-Ouen - Châtelet) en 2014
- Programme CHIC : Le STIF et la RATP sont candidats dans le cadre d'un programme de recherche européen à l'expérimentation de bus à hydrogène
- Projet du STIF et de la RATP en lien avec un ou plusieurs industriels afin d'expérimenter l'exploitation d'une ligne avec 10 bus standards totalement électriques

### Le réseau de bus Francilien en chiffres

- 9 000 véhicules (dont 4500 pour la RATP)
- 1 450 lignes de bus couvrant 25 000 km et desservant 32 000 points d'arrêts
- Plus de 70 entreprises assurent ce service dans toute l'Île-de-France
- 3,5 millions de déplacements en bus chaque jour

Les données d'AirParif indiquent que la part des bus dans les émissions totales d'oxyde d'azote (NOx) s'élève à 5 % en Ile-de-France et à 8 % à Paris. Elles sont inférieures à 1% et à 2% pour les particules fines PM10 et de l'ordre de 3% à 5% pour les PM 2,5.

## CONTACTS

### ■ Sébastien Mabile

01.47.53.28.42

06.15.39.21.58

[sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)

### ■ Guillaume Autier

01.82.53.81.05

06.32.26.52.08

[guillaume.autier@stif.info](mailto:guillaume.autier@stif.info)